

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D87-2016

Séance du 24 novembre 2016 – Convocation du 15 novembre 2016

Compte rendu affiché le 2 décembre 2016

Présidente de séance : Valérie GLATARD

Secrétaire de séance : Marine MATHEY

Présents :

Valérie GLATARD, Marc RODRIGUEZ, Youcef BOUREZG, Hélène SORREL-DUNAND, Laurent BUFFARD, Gisèle COIN, Alain GOJON, Guillemette DEBORDE, Michel MATHEY, Myriam MARMONIER, Gilbert PETITJEAN, Marine MATHEY, Xavier LAURE, Claire POINT, Michel HU, Christine PERRIN-ESSERTAISE, Tameur GUENNAT, Maria DA SILVA PIRES, Marc GRAZIANA, Jamila HARZALLAH, Pascal NICOT, Sylviane CARISSIMI, Yves ARTETA, Andrée MANGUELIN, Vincent VIVO, Patrick RACHAS.

Absents représentés

Claire LEBAHAR par Claire POINT ; Jean-Jacques DUPERRAY par Marc GRAZIANA.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	26
Votants	28
Exprimés	28

Objet : Tarifs 2017 foires et marchés

Comme chaque fin d'année, il est proposé de fixer les tarifs applicables aux droits de places pour les foires et marchés pour application à compter du 1^{er} janvier 2017.

	MARCHÉ HEBDO		FOIRE DU 1ER MAI	
	2016	2017	2016	2017
Abonnés marché le ml pour l'année/trimestre	7.60	7.60	7.00	7.00
Abonnés le ml pour la foire				
Non Abonnés marché le ml par marché/foire + extension du ml abonné par marché/foire	1.70	1.70	22.00	22.00
Débride le ml	Sans objet		70.00	70.00
Raccordement électrique				
- Abonnés marché par trimestre	25.00	25.00		
- Non abonnés marché/foire	3.50	3.50	9.00	9.00

La perte de la clé d'ouverture des bornes du marché sera facturée 60,00€.

Le paiement de l'abonnement est suspendu dès 3 mois d'absence pour accident ou maladie.

CIRQUES - VOGUES - AMBULANTS SEMAINE		VOGUE DU 1ER MAI	
Cirques par m ² /jour de représentation	1.05	1.05	
Forfait journalier fluides pour les cirques		6.50	
Forfait journalier électricité			3.50
			7.50
- Petits Métiers :			
Jour férié	35.00	35.50	50.00
Jour de week-end		15.00	15.00
- Salles de Jeux			
Jour Férié	55.00	55.50	75.00
Jour de week-end		23.00	23.00
- Gros Métiers			
Jour férié	85.00	85.50	120.00
Jour de week-end		35.00	35.00

Boutiques, bancs et stands				
- le ml/jour férié	2.10	2.15	3.00	3.05
- le ml/jour de week-end		1.00		1.00
Jeux à pièces ou jetons				
- le ml/jour férié	3.50	3.55	4.00	4.05
- le ml/jour de week-end		1.50		1.50
Stationnement caravanes / jour	2.00	3.00	3.00	4.00
<u>AMBULANTS SEMAINE</u>				
- Forfait Journalier	10.00	10.00		
- Forfait journalier électricité	3.50	3.50		
<u>CAMION MAGASIN</u>				
Vente sur Déballage				
- Forfait journalier	60.00	60.00		

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'Adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le budget communal,
- VU l'avis de la commission des Finances en date du 7 novembre 2016,
- **ADOpte les tarifs communaux de droits de places pour les foires et marchés comme fixés ci-dessus pour l'année 2017,**
- **AUTORISE Madame le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à l'application de la présente décision.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 24 novembre 2016
Le Maire,
Valérie GLATARD.

Acte rendu exécutoire après
- Dépôt en Préfecture le 29/11/2016
- Publication ou affichage le 29/11/2016
Valérie GLATARD, Maire.

